

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 19 janvier 2023

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 174 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Nicolas BAZZUCCHI - Mireille BENEDETTI - Moussa BENKACI - Sabine BERNASCONI - Julien BERTEI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Martine CESARI - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOLE - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Stéphanie FERNANDEZ - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Daniel GAGNON - Eric GARCIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Christian NERVI - Grégory PANAGOUDIS - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Michèle RUBIOLA - Michel RUIZ - Florian SALAZAR-MARTIN - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO représenté par Sophie CAMARD - Michel AMIEL représenté par Monique SLISSA - Julie ARIAS représentée par Vincent GOYET - Sophie ARRIGHI représentée par Frédéric GUELLE - Marion BAREILLE représentée par Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Marie BATOUX représentée par Anthony KREHMEIER - Laurent BELSOLA représenté par Michel ILLAC - François BERNARDINI représenté par Nicole JOULIA - Kayané BIANCO représentée par Sophie

JOISSAINS - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA représentée par Arnaud MERCIER - Sarah BOUALEM représentée par Pierre LAGET - Linda BOUCHICHA représentée par Gaby CHARROUX - Jean-Louis CANAL représenté par Frédéric GUINIERI - René-Francis CARPENTIER représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Martin CARVALHO représenté par Yannick GUERIN - Roland CAZZOLA représenté par Vincent KORNPROBST - Philippe CHARRIN représenté par Roland GIBERTI - Lyece CHOULAK représenté par Pierre HUGUET - Frédéric CORNAIRE représenté par Bernard RAMOND - Jean-Jacques COULOMB représenté par Jean-Pascal GOURNES - Sylvaine DI CARO représentée par Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Claude FERCHAT représenté par Corinne BIRGIN - Olivia FORTIN représentée par Perrine PRIGENT - Loïc GACHON représenté par Daniel AMAR - David GALTIER représenté par Emilie CANNONE - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par André BERTERO - Patrick GHIGONETTO représenté par Marc DEL GRAZIA - Sophie GUERARD représentée par Christine JUSTE - Cédric JOUVE représenté par Lourdes MOUNIEN - Philippe KLEIN représenté par Mireille BENEDETTI - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Gisèle LELOUIS représentée par Arnaud KELLER - Jessie LINTON représentée par Dona RICHARD - Richard MALLIE représenté par Amapola VENTRON - Hervé MENCHON représenté par Aïcha SIF - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Pascal MONTECOT représenté par Didier KHELFA - Yannick OHANESSIAN représenté par Joël CANICAVE - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Anne-Laurence PETEL représentée par Christian AMIRATY - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Pauline ROSSELL représentée par Gilbert SPINELLI - Laurence SEMERDJIAN représentée par Romain BRUMENT - Etienne TABBAGH représenté par Jean-Marc SIGNES - Nathalie TESSIER représentée par Christian PELLICANI - Catherine VESTIEU représentée par Samia GHALI - Anne VIAL représentée par Prune HELFTER-NOAH - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Gérard BRAMOULLE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nassera BENMARNIA - Nadia BOULAINSEUR - Jean-Pierre CESARO - Robert DAGORNE - Sébastien JIBRAYEL - Michel LAN - Jean-Marie LEONARDIS - Sandrine MAUREL - Férouz MOKHTARI - Lisette NARDUCCI - Frank OHANESSIAN - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Marcel TOUATI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Didier PARAKIAN représenté à 14h20 par Roland MOUREN - Denis ROSSI représenté à 15h15 par Jean-Yves SAYAG - Franck SANTOS représenté à 15h15 par Romain BUCHAUT - Martine CESARI représentée à 16h05 par Régis MARTIN

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Isabelle SAVON à 14h30 - Eléonore BEZ à 14h40 - Roger GUICHARD à 14h50 - Bernard DESTROST à 15h07 - Samia GHALI à 15h20 - Jean-Marc COPPOLA à 15h25 - Sophie GRECH à 15h50 - Gilbert SPINELLI à 15h50 - Monique SLISSA à 15h50 - Jean-Louis VINCENT à 16h10 - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE à 16h10 - Sylvaine DI CARO à 16h10 - Moussa BENKACI à 16h10 - Stéphane PAOLI à 16h10 - Eric CASADO à 16h10 - Jean-Christophe GRUVEL à 16h10 - Gérard AZIBI à 16h10 - Gérard BRAMOULLÉ à 16h10 - Sophie JOISSAINS à 16h10 - Stéphanie FERNANDEZ à 16h10

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

MOB-012-13245/23/CM

■ Budget annexe des transports - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement BHNS des Bus de l'Etang ZENIBUS

43248

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Plan de Mobilité métropolitain, approuvé le 16 décembre 2021, affiche des objectifs forts et ambitieux en matière de mobilité sur la période 2020-2030.

Le projet d'extension du Bus à Haut Niveau de Service, ZENIBUS, inscrit dans le plan précité, fait partie des projets les plus structurants sur la Métropole Aix-Marseille Provence.

Le Conseil de la Métropole du 13 juillet 2017 a approuvé un premier programme de prolongement du BHNS ZENIBUS, par délibération n°TRA 005-2329/17/CM.

Par délibération du Conseil de la Métropole du 4 juin 2021, n°MOB 008-10133/21/CM, un programme modificatif a été approuvé proposant entre-autre:

- Le remplacement de la ligne étendue de ZENIBUS par 2 nouvelles lignes appelées ZEN A et ZEN B,
- La création d'une ligne ZEN A : Pôle d'Echanges Multimodal de Cap Horizon (Vitrolles) <> Pôle d'Echanges Multimodal de Plan de Campagne,
- La création d'une ligne ZEN B : Technoparc des Florides (Marignane) <> Clinique/Griffon (Vitrolles),
- La mise en place d'un tronc commun aux 2 lignes de BHNS de 4km environ sur la commune de Vitrolles,
- L'amélioration de la circulation des transports en commun sur l'avenue Jean Giono à Marignane,
- La requalification d'une partie de l'avenue Henri Barrelet à Marignane en faveur des transports en commun.

Le montant de cette modification de programme était de 18,75 Millions d'euros HT (avec une provision foncière de 750.000 € HT).

Considérant le niveau des études en cours, des suggestions techniques majeures ont été mises en évidence nécessitant une revalorisation financière du programme modificatif.

Au total, 3 sujets impactent significativement l'estimation initiale du projet identifiés sur :

1. L'avenue du Général de Gaulle à Marignane,
2. Le pont du canal de Marseille sur la RD6 aux Pennes-Mirabeau,
3. Sur la RD6 aux Pennes-Mirabeau.

De plus, par une délibération du 11 février 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix a approuvé un programme d'investissement important sur la thématique hydraulique au bénéfice de la zone commerciale de Plan de Campagne.

Cet investissement, imposé par un arrêté préfectoral du 11 avril 2011, prévoit la réalisation d'un ouvrage hydraulique important sur le chemin des Rigons. Le montant estimé de cette opération est de 1 300 000 € HT (coût global études et travaux).

Le chemin des Rigons à Plan de Campagne est concerné par le tracé de la future ligne A de ZENIBUS. Cet axe important de mobilité accueillera à l'horizon de la mise en service en 2025 des équipements en faveur du futur Bus à Haut Niveau Service.

Afin d'optimiser la coordination technique et les impacts en phase de travaux, le comité de pilotage a approuvé le 8 décembre 2021 le principe de transférer la réalisation de cet ouvrage hydraulique dans le cadre du projet d'extension du BHNS-ZENIBUS.

Ce faisant, il convient donc d'intégrer l'estimation de cet équipement hydraulique (1 300 000 € HT) dans le cadre de l'opération globale.

Le coût total du programme modificatif de la phase 2 a été arrêté à 22 240 000,00 € HT soit 26 688 000 € TTC.

En conséquence, l'opération n°2016800300 « BHNS Bus de l'Etang ZENIBUS » d'un montant de 18 750 000 € HT doit être révisée pour un montant de 3 490 000 € HT. Cette révision porte le montant de l'opération 2016800300 enregistrée dans l'Autorisation de Programme n°168490TP du programme 49 de la Métropole Aix Marseille Provence à 22 240 000 € HT.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération MOB 007-10132/21/CM du 4 juin 2022 portant Révision de l'Autorisation de Programme 168490TP du programme 49 de la Métropole Aix Marseille Provence.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 22 240 000 € H.T. de l'opération d'investissement afin de permettre les nouveaux aménagements nécessaires à sa réalisation ;
- Qu'il convient de procéder à l'affectation de la révision pour un montant total de 3 490 000 €HT de l'opération d'investissement ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la révision et l'affectation de l'opération d'investissement n°2016800300 « BHNS Bus de l'Etang ZENIBUS » inscrite au budget annexe des transports publics et rattachée au programme 07 Code AP 181073TP d'un montant de 3 490 000 euros HT portant le montant total de l'opération à 22 240 000 euros HT.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget annexe des transports– section d'investissement – opération N°2016800300 – Natures 2031, 2118 et 2315 – sous politique C210 selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée est établi comme suit :

Déjà mandaté : 1 725 088 euros HT
CP 2023 : 700 000 euros HT
CP 2024 : 7 000 000 euros HT
CP 2025 : 11 000 000 euros HT
CP 2026 et suivants : 1 814 912 euros HT

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à demander des subventions auprès de tout organisme ou collectivité susceptible d'apporter sa contribution à l'opération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS